Prenez Avis !

Qu'au tirage extraordinaire semi-annuel de juin prochain, le gros lot sera de

$150,000!

L.S.L.

CETTE LOTERIE est la seule qui jamais un Etat ait été votée et ordonnée par son peuple.

Tous les lots payés en plein !

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE !

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE E.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 8 Mai 1883

Ce tirage aura lieu sous les autres auspices que ceux du Bien-Etat dont les opérations sont dirigées et placées sous la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE.

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1967 LOTS !

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$265,500 !

Le tirage commence positivement 11 heures du matin.

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75,000 est	$75,000
1 Lot de	25,000 est	25,000
1 Lot de	10,000 est	10,000
2 Lots de	5,000 est	10,000
2 Lots de	2,000 est	10,000
10 Lots de	1,000 est	10,000
20 Lots de	500 est	10,000
200 Lots de	100 est	20,000
600 Lots de	50 est	30,000
1,000 Lots de	25 est	25,000
1,967 Lots		$265,500

PRIX D'APPROXIMATION

- 9 Approximations de $750 chacun pour les neuf premiers numéros sortants du gros lot 6,750
- 9 Approximations de $500 chacun pour les neuf numéros sortant immédiatement avant le lot de $75,000 4,500
- 9 Approximations de $250 chacun pour les neuf numéros sortant immédiatement après le lot de $75,000 2,250

1,967 Lots ou versements $265,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour les tirages des Loteries de l'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages ces mois-ci et que celles-ci sont conduites avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similés de nos signatures y opposées, dans son avis.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE LOTERIE de l'Etat de la Louisiane, Entrepreneur à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lou.

Transmettez l'argent par des ordres sur la poste ou par lettres enregistrées, par des lettres ou par Express.

Enregistrez vos lettres adressées de Louisiane à l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

Les Approximations de conditions pour chaque tirage sont payées en Argent de la Compagnie, sur réclamation, à la Nouvelle-Orléans.

Répondre à

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sont le prochain partiront du nouveau Pier (Nouveau) partiant de la jetée n. 42 de la rivière North, au pied de Morton street comme suit :

LABRADOR, Cuillier, mercredi, 2 mai.
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 9 mai.
AVARA, Fraserol, mercredi 16 mai
NORMANDIE (nouveau) Servan, mercredi 23mai

Prix du passage pour le Hâvre.
Première cabine (vis-à-vis) ..... $100 et $120
Troisième classe $60
Billets allier et retour à prix réduits.
Transport, $20, avec embaumement supérieur, circonscrivin, literie et nourriture.
Pour fret et passage, s'adresser à
A.D. SCHREIBER,
39 rue Carondelet.

Ligne de Bordeaux.

COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.

Les steamers de la ligne de cette ligne partiront comme suit :
CHATEAU LAFITE, 4000 Tonneaux (neuf) le 26 avril.
CHATEAU LEOVILLE 4000 Tonneaux (neuf) le 26 mai.
1re Chambre, $60. Entrepont $30
W. Le Monnanier, French, Hève de Co., 49 Carondelet Street, 27 South William St.
Agent général pour passage, fret.
Agent à la Nouvelle-Orléans,
L. J. FOURNIER,
No 123 rue Gravier.
1er août—1an

North German Lloyd.

PENDANT la suspension de la ligne directe, jusqu'à l'automne prochain, les soussignés expédient des billets de passage de première classe et d'entrepont, de Brême ou du Hâvre jusqu'à la Nouvelle-Orléans, via New York, et aussi des billets d'entrepont de New-York pour à Brême ou le Hâvre.
ED. F. STOCKMEYER & Co.
45 rue de l'Union.
26 mai—1 an

COMPAGNIE DE STEAMERS TRANS ATLANTIQUES DE CATALOGNE ENTRE LA NILE-ORLEANS, BARCELONE ET GENES, VIA LA HAVANE.

Les magnifiques vaisseaux de la classe de la Compagnie de steamers transatlantiques de Catalogne, feront un service mensuel entre la Nile-Orléans et les ports ci-dessus, de la manière suivante :

Départs de Barcelone :
Str. CASTILLA, 2,900 tonneaux, vers le 15 mars
Str. JOSE BARO, 1600 tonneaux, vers le 15 avril
Str. SANTIAGO, 1700 tonneaux, vers le 15 mai
Str. Y Valencia, Marcelo Cello, Santa Cruz de Tenerife, Puerto Rico, la Havane et la Nouvelle-Orléans.

Départs de la Nile-Orléans.
Str. SANTIAGO, 1700 tonneaux, vers le 19 mars
Str. CASTILLA, 2,900 tonneaux, vers le 19 avril
Str. JOSE BARO, 1600 tonneaux, vers le 19 mai

Prix des passages pour les deux ports :
Première cabine (vis-à-vis) ..... $100 et $120
Troisième classe $60
Billets allier et retour à prix réduits.
Transport, $20, avec embaumement supérieur, circonscrivin, literie et nourriture.
Pour fret et passage, s'adresser à
AD. SCHREIBER,
39 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

NLLE-ORLEANS ET TEXAS

Star and Crescent Route.

VOIE FERRÉE

—COMPOSÉE DE—

Morgan's Louisiana and Texas Railroad,
Louisiana Western Railroad,
Texas and New Orleans Railroad

Départ :

Nouvelle-Orléans pour Alexandrie	8 A. M.
Nouvelle-Orléans pour Houston	12 M.
Alexandrie pour la Nouvelle-Orléans	4.55 A. M.
Houston pour la Nouvelle-Orléans	10.30 P. M.

Arrivée

A la Nile-Orléans d'Alexandrie	5.40 P. M.
A la Nile-Orléans de Houston	2.25 P. M.
A Houston de la Nile-Orléans	6.45 P. M.
A Alexandrie de la Nile-Orléans	8.12 P. M.

Stoppers centre la Nile-Orléans et Houston.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 24 HEURES. Billets à vendre et places dans les sleeping-cars à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.

A. O. HUTCHINSON,
Président.

J. G. SCHREYER,
Trafic manager.
27mai—1an

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD

Chemins sud Quisbent Route to all Eastern Cities.

THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG AND WASHINGTON, IN SLEEPING COACHES.

ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW-ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	7.00 a. m.	9.43 p. m.
Cincy mail accommodation	3.27 p. m.	9.00 a. m.
Fast Mail	6.00 p. m.	9.23 a. m.
Sunday Express	7.15 a. m.	9.00 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.

Through Sleeping Cars attached to Cincy train. Pass 25 cts each way.

Tickets office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.

From New Orleans to Hudson Springs and vice versa.

JOHN KILKENY, Asst. Gen. Pass. Ag't.
J. H. SMITH, Agent.
J. T. HARAHAN, Superintendent.
13 mai—1an

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.

La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.

ATLANTA SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG, ET WASHINGTON, EN CHARS DORMEURS.

TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	7.00 a. m.	9.43 p. m.
Cincy accommodation	3.27 p. m.	9.00 a. m.
Mails reunis	6.00 p. m.	9.23 a. m.
Excursion du dimanche	7.15 a. m.	9.00 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.

Des wagons de chaussures sont ajoutés aux trains de jour.

Des chars-salons seront ajoutés aux trains d'express.

Prix des billets, cette et Charles et Common.

J. W. SMITH, agent de transit, où l'on peut s'adresser d'urgence pour plus amples renseignements.

De la Nile-Orléans à la Hudson Springs, cities et retour 614 55.

JOHN KILKENY, assistant-agent-général pour les passagers.

J. H. SMITH, Agent pour les billets.
J. T. HARAHAN, Surintendant.
13 mai—1an

Route du Sud pour la Californie

Le Chemin de Fer du Texas et du Pacific

EST MAINTENANT OUVERT AU COMMERCE.

C'EST la ligne directe de la NOUVELLE-ORLEANS au NORD, A l'EST, A l'OUEST, et au CENTRE, du TEXAS, et du Mexique, de l'Arizona, le Vieux et le Nouveau Mexique et la Californie.

Le nouveau passant pour la Californie part de la Nouvelle-Orléans par la gare de Morgan, au pied de la rue Esplanade à 8 heures du matin.

De Chars Sleeping-Palmas sont attachés à un train de Chemyville à San Francisco.

Le convoi régulier pour Baton Rouge part de la Nouvelle-Orléans à 3 heures de l'après-midi et s'arrête à toutes les habitations.

L'express direct arrive à la Nouvelle-Orléans, en passant par la rive gauche, via la ligne de Morgan, à 8 heures 40 de l'après-midi.

Le convoi régulier de Baton Rouge arrive à la Nouvelle-Orléans à 11 heures 45 minutes du matin.

Les passagers pour Baton Rouge peuvent prendre l'un ou l'autre de ces deux trains.

Pour l'achat des billets ou des renseignements de toute nature, s'adresser au N° 4 de la rue St-Charles, au coin Gravier, et à la gare à l'extrémité de la rue Thalie.

A. S. GRAHAM,
Agent en Dépôt des Billets.
B. W. McCULLOUGH,
Aide agent gén. des passagers.
A. C. TOWNSEND,
Agent Général en Dépôt des Passagers.
H. M. HOXIE,
Sc Vice-président, St Louis, Mo.
21oct—

Southern California Route.

The Texas and Pacific Railway.

NOW OPEN FOR BUSINESS.

is the direct line from NEW ORLEANS to NORTHERN, EASTERN, WESTERN AND CENTRAL TEXAS, and all points in Arizona, Old and New Mexico and CALIFORNIA.

Calliers leaves New Orleans from Morgans Depot foot of Esplanade street, at 8 P. M. Pullman Palace Sleeping cars on this train from Chemyville to San Francisco.

Baton Rouge accommodation leaves New Orleans at 3 P. M. and stops at all stations.

Through express arrives at New Orleans at the foot of Esplanade street via Morgan Line, at 5-40 P. M.

Baton Rouge accommodation arrives at New Orleans at 11-40 A. M.

Passengers for Baton Rouge can take either of these two trains.

For tickets or information apply at 4 78 Charles street, corner of Gravier street, or depot foot of Thalia street.

A. S. GRAHAM, Ticket Agent.
B. W. McCULLOUGH,
Ass't Gen. Pass. Agent.
J. T. HARAHAN, Superintendent.

CHEMINS DE FER

Chemin de Fer Pontchartrain.

Heures de départ et d'arrivée, Hillsburg.

A partir de DIMANCHE, 29 avril, les trains partiront comme suit :

DE HILLSBURG.	DE LA VILLE.
Les dimanches seulement	Les dimanches seulement
4.30 ..... a. m.	5.00 ..... a. m.
Tous les jours	Tous les jours
5.30 ..... a. m.	7.00 ..... a. m.
7.30 ..... a. m.	8.00 ..... a. m.
9.45 ..... a. m.	9.30 ..... a. m.
10.20 ..... a. m.	11.00 ..... a. m.
11.30 ..... a. m.	1.00 ..... p. m.
2.00 ..... p. m.	2.00 ..... p. m.
2.30 ..... p. m.	2.30 ..... p. m.
3.15 ..... p. m.	3.10 ..... p. m.
4.00 ..... p. m.	4.00 ..... p. m.
4.30 ..... p. m.	4.30 ..... p. m.
4.45 ..... p. m.	5.00 ..... p. m.
5.30 ..... p. m.	5.30 ..... p. m.
6.00 ..... p. m.	6.00 ..... p. m.
6.30 ..... p. m.	6.30 ..... p. m.
7.00 ..... p. m.	7.00 ..... p. m.
7.30 ..... p. m.	7.30 ..... p. m.
8.00 ..... p. m.	8.00 ..... p. m.
8.30 ..... p. m.	8.30 ..... p. m.
9.30 ..... p. m.	10.00 ..... p. m.

Les trains partiront de la gare des Champs-Elysées.

Les soirées sont celles de la ville.

J. T. HARAHAN, Président.
20 avril—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

George S. Roussel, exécuteur testamentaire, etc., vs Sarah A. Gamblin

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8268.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Ensemble Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, dans la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans la Premier District de cette ville, le MARDI, 15 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Trémé. Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Bienville, Franklin et Tréma. Un desdits lots forme le coin des rues Conti et Tréma, et mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Conti sur une profondeur et face de la rue Tréma de cent-sept pieds dix pouces et cinq lignes, au pied américain, conformément au plan dressé par J. Communy, le 11 décembre 1840, et déposé en l'étude de C. Cavellier, notaire, et l'autre lot de terre, qui est désigné par le lot numéro un sur un plan dressé par A. Surgé, le 19 novembre 1849, déposé aussi en l'étude de C. Cavellier, et mesure vingt-un pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de quatre-vingt pieds, entre lignes parallèles, et vingt-un pieds cinq pouces et trois lignes de la largeur dans le fond, ou vingt-une aune alors de cinq pieds de largeur, en comptant depuis le mitoyen au et six autres, d'après ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 av.—19,20,27 4,11,18 mai

John F. Popp & Co vs Thomas J. Winnam, même Gilpey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5506.—En vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 15 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Ce morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Magazine, Foucher, Fercher et Lafayette, et désigné par le numéro Quatre, sur un plan particulier fait par J. A. Hedin le 26 février 1853 et déposé comme le plan numéro deux cent trente cinq (235) dans le bureau de Théodore Guyot, notaire en cette ville pour qu'on s'y réfère. Le dit terrain mesure vingt-un pieds et quatre lignes de façade rue Magazine, sur environ soixante-six pieds, deux pouces de profondeur, et vingt-un pieds et quatre lignes de largeur sur la limite inférieure—le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magasin en briques, No 80 rue Magazine et tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10avril—10, 17, 24—1, 8, 15mai.

Mme Barbara Fisher, veuve de George Dilmayer, vs. Felicia Houston

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9209.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 mai 18-3, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Quartier, Rampart, Esplanade et Bourbonne, mesurant, plus ou moins, trente-deux pieds dont pour de face à la rue Quartier sur une profondeur de cent pieds dont pouces entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par la défunte Charles, dans la Premier District de cette ville, le MARDI, 15 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Tréma, Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Bienville, Franklin et Tréma. Un desdits lots forme le coin des rues Conti et Tréma, et mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Conti sur une profondeur et face de la rue Tréma de cent-sept pieds dix pouces et cinq lignes, au pied américain, conformément au plan dressé par J. Communy, le 11 décembre 1840, et déposé en l'étude de C. Cavellier, notaire, et l'autre lot de terre, qui est désigné par le lot numéro un sur un plan dressé par A. Surgé, le 19 novembre 1849, déposé aussi en l'étude de C. Cavellier, et mesure vingt-un pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de quatre-vingt pieds, entre lignes parallèles, et vingt-un pieds cinq pouces et trois lignes de la largeur dans le fond, ou vingt-une aune alors de cinq pieds de largeur, en comptant depuis le mitoyen au et six autres, d'après ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 av.—19,20,27 4,11,18 mai

Henry Dick vs. John Walker, curateur, et ab.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 6872.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 30 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Avart, ci-devant la ville de Jefferson, maintenant le Deuxième District de cette ville, et désigné bâtiment sur quatre mètres cinquante-neuf, par un plan dressé par Hardy, voyer, le 18 mai 1858, et déposé dans les archives de la dite ville de Jefferson, une soupape dans cet ancienne ; le terrain mesurant vingt-trois pieds de front sur une profondeur de cent pieds, plus ou moins, au pied américain, sur une profondeur de trente-neuf pieds quatre pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
28 avril—3,10,17,24,30 mai

Nouvelle de 10,000 fr.—Médaille d'Or

QUINA LAROCHE

ELIXIR VINEUX

Affections de l'Estomac, Langueur, Convalescences difficiles, Fièvres et Suites de Fièvres, etc., etc.

PARIS, 22 R. DRAUT, PARIS, ET PARTOUT.

Sparadrap Révulsif

AU THAPSIA

Formule du Codex

Ce Sparadrap agit plus promptement, plus énergiquement que les toutes de crotin, d'Espagne, les huiles essentielles et autres préparations de même genre. Il ne tache pas, ne cuit pas, ne brûle pas, ne irrite pas ! s'emploie sur tous, dans les douleurs, rhumatismes, brûlures de poitrine, bronchites, etc.

PRIX DE LA BOITE DE 6 PORTIONS, 1 FR. 50

VENTE EN GROS

Chez Mr. Dorvault, Pharmacien, 77, Rue Vieille-du-Temple, à Paris

EN DÉTAIL : Chez tous les Pharmaciens

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Edwin H. Bryant vs Mme Sarah Charles, tutrice et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8063.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Ce morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Magazine, Foucher et Lafayette, et désigné par le numéro Quatre, sur un plan particulier fait par J. A. Hedin le 26 février 1853 et déposé comme le plan numéro deux cent trente cinq (235) dans le bureau de Théodore Guyot, notaire en cette ville pour qu'on s'y réfère. Le dit terrain mesure vingt-un pieds et quatre lignes de façade rue Magazine, sur environ soixante-six pieds, deux pouces de profondeur, et vingt-un pieds et quatre lignes de largeur sur la limite inférieure—le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magasin en briques, No 80 rue Magazine et tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10avril—10, 17, 24—1, 8, 15mai.

Mme Barbara Fisher, veuve de George Dilmayer, vs. Felicia Houston

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9209.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 mai 18-3, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Quartier, Rampart, Esplanade et Bourbonne, mesurant, plus ou moins, trente-deux pieds dont pour de face à la rue Quartier sur une profondeur de cent pieds dont pouces entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par la défunte Charles, dans la Premier District de cette ville, le MARDI, 15 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Tréma, Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Bienville, Franklin et Tréma. Un desdits lots forme le coin des rues Conti et Tréma, et mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Conti sur une profondeur et face de la rue Tréma de cent-sept pieds dix pouces et cinq lignes, au pied américain, conformément au plan dressé par J. Communy, le 11 décembre 1840, et déposé en l'étude de C. Cavellier, notaire, et l'autre lot de terre, qui est désigné par le lot numéro un sur un plan dressé par A. Surgé, le 19 novembre 1849, déposé aussi en l'étude de C. Cavellier, et mesure vingt-un pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de quatre-vingt pieds, entre lignes parallèles, et vingt-un pieds cinq pouces et trois lignes de la largeur dans le fond, ou vingt-une aune alors de cinq pieds de largeur, en comptant depuis le mitoyen au et six autres, d'après ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mai—7 12 19 26 juin 2 5

Hunter Bonny vs Henry Hinde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 8192.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, actuellement Bienville, Léonard, Marigny, Malignes et Terpsichore, désigné par le numéro dix-sept de l'Ilet, quatre pouces sur un certain plan dressé par G. F. Dunbar, voyer, le 1er jour d'avril 1841, déposé en l'étude de A. Mazureau, aussi-maintenant notaire en cette ville, mesurant trente et un pieds de face à la rue Terpsichore et cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, au pied américain, formant une aune pieds, entre lignes parallèles, au pied américain, formant une aune pieds de profondeur.

Ladite propriété a été acquise par le défendeur de Wm. F. Kogel, conformément à un acte passé pardevant O. Morel, notaire, le 20 mars 1862.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 av.—26,5,12,19,26,30.

Les Villes de la Nouvelle-Orléans vs. Succession Evariste Blanc, la même vs. la même, la même vs. la même.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 1445, 1446, 2296.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 15 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Marigny, Deuxième District de cette ville, et désigné bâtiment sur quatre mètres cinquante-neuf, par un plan dressé par Hardy, voyer, le 18 mai 1858, et déposé dans les archives de la dite ville de Jefferson, une soupape dans cet ancienne ; le terrain mesurant vingt-trois pieds de front sur une profondeur de cent pieds, plus ou moins, au pied américain, sur une profondeur de trente-neuf pieds quatre pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
14 avril—17,24,28—5,12,17 mai

Henry Prellwen vs. Scott McGehee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8.362.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 30 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Avart, ci-devant la ville de Jefferson, maintenant le Deuxième District de cette ville, et désigné bâtiment sur quatre mètres cinquante-neuf, par un plan dressé par Hardy, voyer, le 18 mai 1858, et déposé dans les archives de la dite ville de Jefferson, une soupape dans cet ancienne ; le terrain mesurant vingt-trois pieds de front sur une profondeur de cent pieds, plus ou moins, au pied américain, sur une profondeur de trente-neuf pieds quatre pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
14 avril—17,24,28—5,12,17 mai

Gustave Kohn vs. Joseph N. Magine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8316.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Arcadie et Berlin et l'Avenue Napoléon. Etant l'Ilet de terre désigné par le numéro sept dit-huit par un plan d'encan désigné et mesurant plus ou moins trois cents pieds de face sur chacune des dites quatre rues.

Etant les mêmes propriétés que le défendeur a acquises du plaignant conformément à un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 21 juin 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4mai—4, 11, 18, 25—1, 8 juin.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Ce qu'accomplit Hostetter's Stomach Bitters, ce grand specifique, ne peut s'en prévoir par les résultats qu'on en a déjà obtenus. Cet amer a opéré des guérisons radicales des milliers de cas d'dyspepsie, affections biliaires, fièvres intermittentes, maladie nerveuse, débilité générale consétipation, migraine, affaiblissement général et toutes les affections auxquelles sont sujets les tempéraments faibles. A vendre par tous les droguistes, pharmaciens et marchands.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Geo. Q. Whitney, agent, vs Charles G. Johnson—No 8722.

Geo. Q. Whitney, agent, vs Charles G. Johnson—No 8723.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de saisie et de vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les susdites affaires, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI 15 mai 1883, à midi, des propriétés ainsi que des immeubles par destination, qui s'y trouvent, ci-après décrites, à savoir :

1° Huit certains terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Julia, Constance, et St-Joseph, désignés et décrits comme suit :

Un terrain faisant face rue Tchoupitoulas et mesurant vingt-trois pieds de façade sur intérieur Tchoupitoulas, et ont soixante-douze pieds dit pouces de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins d'après un plan fait par Fillé et DePouilly, architectes, en date du 24 février 1866 et déposé pour que l'on s'y réfère, en le bureau de A. Mérant, notaire de cette ville.

Trois terrains désignés par les numéros deux, trois et quatre sur ledit plan de Fillé et DePouilly, architectes, en date du 24 le vier 1866, et ont quatre pieds un pouce de face à la rue St Joseph, vingt pieds deux pouces quatre lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent quinze pieds un pouce et deux lignes du côté du terrain numéro deux, le plus proche de la rue Tchoupitoulas, ces quatre pieds quatre pouces deux lignes du profondeur sur la ligne du divides les terrains deux et trois, ces trois pieds 9 pouces et ses lignes de profondeur sur la ligne divisant les terrains trois et quatre, et cent treize pieds 4 pouces de profondeur du côté du terrain numéro quatre, le plus proche de la rue Constance (anciennement Fouche). Ledit trois terrains sont les mêmes anciennement désignés par les numéros sept huit et neuf, sur un plan fait par Joseph Pilié, ancien voyer, et déposé dans le bureau de G. M. Stringer, ancien notaire en cette ville.

Deux terrains désignés par les numéros dix et onze sur ledit plan de Joseph Pilié, ancien voyer, dans déposé dans le bureau dudit notaire G. M. Stringer, ceux-ci terrains le numéro dix mesure vingt-quatre pieds huit pouces de façade rue St-Joseph, vingt pieds deux pouces quatre lignes de largeur à l'arrière, sur cent treize pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne qui la divise de l'autre numéro neuf, et cent treize pieds un pouce de profondeur sur la ligne du côté du terrain numéro onze mesure vingt-quatre pieds huit pouces de façade rue St-Joseph, cent treize pieds un pouce de profondeur sur la ligne du côté du terrain numéro dix, de là il s'étend deux pieds vers la rue Constance" pour à une autre profondeur du côté de la rue Julia de quatre pieds deux pouces sur la ligne inférieure, qui a dix-sept pieds six pouces de largeur. Le terrain a une profondeur de cent dix-neuf pieds six pouces sur la ligne opposée.

Deux terrains désignés par les numéros quatre et cinq sur un plan de H. Mandeville, ancien voyer, en date de 24 mai 1845 et déposé en l'étude de L. Harman, ancien notaire de cette ville. Les terrains numéros quatre et cinq mesurent chacun, trente-trois pieds de façade rue Constance, trente-trois pieds, huit pouces de largeur à l'arrière, sur cent trente pieds dix pouces de profondeur sur la ligne du terrain numéro trois, trente-trois pieds, huit pouces de largeur à l'arrière, sur cent trente pieds dix pouces de profondeur sur la ligne du terrain numéro vingt-sept dit-huit, ces deux terrains ont chacun vingt-huit pieds de la rue St-Joseph, cent trente pieds dix pouces de profondeur sur la ligne du terrain numéro quatre et cinq, et cent trente pieds dix pouces de profondeur sur la ligne du terrain numéro cinq, et cent trente pieds dix pouces de profondeur sur la ligne du terrain numéro six.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages et avant